



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/SC.1/AC.5/2003/3  
5 mars 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports routiers

Réunion spéciale sur l'application de l'Accord européen  
sur les grandes routes de trafic international (AGR)  
(Dix-neuvième session, 6 et 7 mai 2003,  
point 5 de l'ordre du jour)

**EXAMEN DE PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS  
À L'ANNEXE 1 DE L'AGR**

Communication de l'Azerbaïdjan

La Mission permanente de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève propose l'amendement suivant à la E 002:

Prolongation de la E 002 jusqu'à Sadarak.

Nouvelle désignation générale:

E 002 Alat – Qazimammad – Saatli – Horadiz – Megri – Ordubad – Djulfa – Nakhchivan  
– Sadarak – Turquie

Il est également demandé qu'Ordubad, Nakhchivan et Sadarak figurent sur la carte officielle de l'AGR.

